



RETRAIT DU PLAN DARMANIN :

TOUTES ET TOUS EN GREVE JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

**RASSEMBLEMENT DES AGENTS DES FINANCES
PUBLIQUES DES HAUTES PYRENEES**

PREFECTURE DES HAUTES PYRENNES à 11 H 00.

Première carte ou deuxième carte, le projet DARMANIN, c'est toujours la LIQUIDATION programmée de la DGFIP ! Devant la résistance que lui opposent les agents de la DGFIP, soutenus par les élus locaux, le ministre Darmanin manœuvre partout pour gagner du temps et berner les personnels.

C'est ainsi que le DDFIP des Hautes Pyrénées dévoilait récemment un plan qui ne s'appliquerait que partiellement au 1^{er} janvier 2020 (limitant à cette date la création d'une antenne SIE Lourdes et la fermeture des trésoreries de Vic en Bigorre et de Maubourguet).

Le maintien de ces opérations est inacceptable et nous allons continuer à les combattre, mais au delà ces évolutions pourraient laisser croire que le DDFIP et le Préfet auraient entendu les revendications des élus et des agents.

Les élus, dans leur grande majorité, ont exprimé le choix du maintien du réseau de la DGFIP des Hautes Pyrénées (plus de 300 expressions sous forme de délibérations communales ou de motions en conseils communautaires auxquelles s'ajoute l'expression unanime des conseillers départementaux et de trois parlementaires sur quatre) .

Le Préfet ainsi que le DDFIP tentent de ménager les élus, en instaurant une trêve en 2020, année d'élections municipales.

**Mais chacun l'a bien compris, c'est pour mieux reprendre leur
entreprise de destruction dès 2021.**

Les suspensions ou reculs de circonstance ne sauraient changer le constat que nous faisons depuis des mois.

**Le Plan Darmanin, avec date de début en 2020 ou en 2021, signe la
mort du réseau de la DGFIP dans les Hautes Pyrénées.**

Ce qui reste en ligne de mire c'est bien la fermeture de toutes les trésoreries, la fin des SIE et SIP de pleine compétence de Lourdes et de Lannemezan. Ailleurs, ce sont également les PRS qui disparaissent, les PTGC (pôle de topographie et de gestion cadastrale) sont en voie d'externalisation.

**Aujourd'hui comme hier, avec ou sans quasi moratoire en 2020,
le plan Darmanin est inacceptable.**

Pour tous il est évident que détruire la DGFIP ne saurait la renforcer !!!

Il est tout aussi évident que le ministre Darmanin souhaite se mettre les élus locaux dans la poche y compris en conventionnant éventuellement avec le Préfet et les Présidents de Conseil Départementaux afin de valider son projet.

La mise en place progressive de 2021 à 2023 de ce remède de cheval souhaitée par les DDFIP ne saurait rassurer les agents. - En effet, quid de l'après 2023 ?!!! - Quid de la pérennité des sites prétendument sauvés ?!!!

Il nous faut dénoncer aussi la fin programmée des CAP nationales et locales dès 2020 concernant les mutations, les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude. Les représentants élus du personnel ne seront alors plus en mesure de vérifier que les règles de gestion sont respectées par les directions.

Dans le même temps, sera créé une CAP de licenciement car nous pourrons dès 2020 être licenciés pour avoir refusé 3 postes proposés en vue d'une réintégration après disponibilité ou pour insuffisance professionnelle. 4800 nouvelles suppressions d'emplois minimum sont programmées d'ici 2022 à la DGFIP, ce qui contribuera à accélérer le regroupement de nos services.

REFUSONS CET AVENIR !

TOUTES et TOUS en GREVE le 14 NOVEMBRE 2019

**RASSEMBLEMENT DES AGENTS DES FINANCES
PUBLIQUES :**

**JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 à 11 h 00 à la Préfecture des
Hautes Pyrénées.**

Une délégation sera reçue par le Préfet.

Nous réaffirmerons à cette occasion nos revendications, remettrons les expressions des élus nationaux et locaux, les pétitions signées par la population, et exigerons en accord la tenue d'une table ronde en préfecture la sauvegarde du service public de proximité sur une base affirmée de manière majoritaire notamment par les élus :

- ♦ le Maintien d'une trésorerie de proximité par EPCI et au moins 2 pour la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées avec le plein exercice de leurs compétences actuelles (recouvrement en matière d'impôt, tenue des comptes des hôpitaux et des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux).
- ♦ le maintien du Service des Impôts des Particuliers de Lannemezan et de Lourdes de pleine compétence.
- ♦ le maintien du Service des Impôts des Entreprises de Lourdes de plein compétence.